

Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE
Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
dénommé **LA GRANIERE** situé à **MARSEILLE (13015)**,
Bâtiment J60, Chemin de la Bigotte,
Chemin des Bourrely, Chemin des Baumillons,
cadastré quartier **Notre Dame Limite**, section **903 H n° 248**,

MISE A PRIX : DOUZE MILLE EUROS (12.000,00 €)

VISITE LE VENDREDI 15 MARS 2024 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 27 MARS 2024 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015), dénommé LA GRANIERE, quartier Notre Dame Limite, délimité au nord par le Chemin de la Bigotte, à l'Ouest par le Chemin des Bourrely et au Sud par le Chemin des Baumillons,
Cadastré quartier Notre Dame Limite, section 903 H n° 248,

LE LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE-

VINGT-CINQ (285) :

Soit un appartement de type F4, côté gauche, situé au 8^{ème} niveau escalier 6, bâtiment J,
Et les 2161/1.000.000èmes des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CENT TRENTE-NEUF (139) :

Soit une cave portant le numéro 139 située au niveau infrastructure escalier 6 dans le bâtiment « J »
Et les 65/1.000.000èmes des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division reçu par Me VIAL, notaire à Marseille le 30 janvier 1967, publié au 1^{er} bureau des hypothèques de Marseille le 3 mars 1967 volume 4974 n° 12.

D'après le procès-verbal de description

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 4 septembre 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 8^{ème} étage gauche du bâtiment J60. Il se compose d'un hall d'entrée distribuant un séjour avec une chambre attenante côté gauche, puis un dégagement ouvrant sur un couloir distribuant une deuxième chambre, un WC, une salle-de-bains et une troisième chambre. Côté droit de l'entrée une cuisine avec loggia fermée et séchoir.

La cave située au niveau infrastructure escalier 6 dans le bâtiment J n'a pu être identifiée.

Le bien est occupé en vertu d'un bail qui aurait été signé en 2012, mais non communiqué à l'huissier, moyennant un loyer mensuel de 890 euros charges comprises.

Le syndic de la copropriété est le cabinet ELYOTT IMMOBILIER, 37 Quai Gabriel Péri, 83500 LA SEYNE-SUR-MER.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **67,10 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 262.391.274,00 euros, immatriculée

au RCS de PARIS, N° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 16 février 2023.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat